



Sept ans de prison ferme requis

Page 16

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5474 - Jeudi 16 septembre 2021 - Prix : 10 DA

En une semaine
12 quintaux de kif
saisis aux frontières
avec le Maroc

Page 16

Articles scolaires

Pas de promotions ni de «bonnes affaires» cette année

Page 2

Une funeste querelle de famille

Par Mohamed Habili

On se demandait hier de quoi donc étaient malades les relations entre ces deux vieux alliés que sont les Etats-Unis et l'Arabie saoudite, pour qu'il ne soit pas facile de leur imputer une ou plusieurs causes, d'autant que les déclarations d'amitié, à vrai dire davantage du côté américain, n'ont pas manqué ces derniers temps. Un exemple récent montre toute la complexité de ce dont il est question en l'occurrence. Le secrétaire d'Etat à la défense, Lloyd Austin, était la semaine passée en tournée dans les monarchies du Golfe, dans l'intention entre autres de remercier ces pays de leur aide dans les opérations de retrait d'Afghanistan. L'une d'entre elles, le Qatar, y a particulièrement contribué, dans le prolongement d'ailleurs du rôle qui avait été le sien dans les négociations avec les Talibans, et qui ont conduit à l'accord de Doha de février 2020. Le responsable américain devait terminer son périple par un saut en Arabie saoudite. Cette visite n'a pas eu lieu, les Saoudiens l'ayant annulée, alléguant on ne sait trop quelle excuse, pour autant qu'ils se soient donné cette peine. Tout ce qu'il est possible de supposer raisonnablement, c'est que cette décision n'était pas sans lien avec la récupération par les Américains de leurs batteries antimissiles implantées en Arabie saoudite au lendemain de l'attaque houthis, ou iranienne à en croire certains, de Abqaiq et Khurais de septembre 2019, contre des installations d'Aramco.

Suite en page 3

Un spécialiste s'est dit favorable

Vers une vaccination des enfants de 12 à 18 ans



Ph.D. R.

En attendant que les autorités sanitaires tranchent sur la question, des spécialistes se disent favorables à la vaccination des enfants contre le Covid-19. Page 3

Prévue en début novembre
Des instructions pour préparer l'opération
de distribution de logements

Page 3

Enseignement et promotion de tamazight
Soumettre les questions liées à la
législation aux autorités concernées

Page 2

Articles scolaires

Pas de promotion ni de «bonnes affaires» cette année

■ Les parents d'élèves qui attendaient la veille de la rentrée pour acheter à des prix abordables les articles scolaires vont devoir casser leur tirelire cette année. En effet, fini le temps des promotions, des bonnes affaires et de «el youm machi koulyoum». Les fournitures scolaires coûtent entre 7 000 et 9 000 DA par enfant.

Par Thinhinene Khouchi

Contrairement aux années précédentes, les commerçants d'articles scolaires n'ont pas décidé de baisser les prix. D'habitude, à quelques jours de la rentrée des classes, les offres de promotions envahissent les marchés et font la joie des parents. A titre d'exemple, auparavant on faisait des offres de 10 cahiers de 90 pages à 200 DA, cinq cahiers de 190 pages à 250 DA, ou même un cartable rempli de fournitures à 2 000 DA. Cette année, ces offres ont disparu et

les parents d'élèves qui attendaient la veille de la rentrée pour faire leurs achats à des prix abordables, vont devoir casser leur tirelire. Hier, lors de notre virée dans la capitale, il a été constaté une hausse allant de 5 à 15 DA sur les articles accessoires (stylo, taille-crayon, gomme, crayon, etc.), de 15 à 30 DA d'augmentation sur les cahiers et de 200 à 500 DA sur les blouses et les cartables. Pour les marques prestigieuses, dont les articles sont importés d'Europe et prisés par les enfants, elles ont, elles aussi, connu une flambée. Ainsi, pour un cartable fourni avec des articles scolaires Maped, les parents devront dépenser pas moins de 15 000 DA. En effet, un cahier de 96 pages est proposé à 180 DA, et 255 DA celui de 192 pages. Quant aux crayons de couleur, la fourchette des prix se situe entre 800 et 3 300 DA, alors que les ardoises sont affichées entre 760 DA pour la classique et 1 200 DA pour la plus ou moins sophistiquée, le taille-crayon est cédé entre 80 et 400 DA. Maped propose également un paquet de dix cahiers de 96 pages à 890 DA et un paquet de dix cahiers de 120 pages à 990 DA. Pour un cartable Maped vide, les prix commencent à 1 600 DA et peuvent aller jusqu'à 9 900 DA. Par ailleurs, au niveau des marchés Clauzel, Meissonnier, Mohamed-Bougherfa (ex-Tnach à



Mohamed-Belouizdad) et Bab El Oued, il y a une grande affluence en raison des prix qui y sont pratiqués. Malheureusement, cette année est l'exception car les prix sont vraiment élevés. Pour un tablier il faut compter entre 1 500 et 2 500 DA, les cartables sont proposés entre 1 000 et 7 000 DA, selon la qualité et la provenance. Les trousseaux coûtent entre 350 et 900 DA, selon la taille et la décoration, et les stylos sont à pas moins de 30 DA. Cette situation est dénoncée par les parents qui ne se retrouvent plus avec toutes les charges. «Je n'arrive plus à faire face aux différentes hausses», nous dira le père de deux enfants, rencontré hier à Bachedjarah. «Mon salaire ne me suffit plus. Il y a d'un côté la hausse des produits alimen-

taires, le loyer, les charges et s'ajoutent à cela les articles scolaires». Enfin, certains parents ont décidé d'attendre la rentrée des classes et la «fameuse liste de fournitures scolaires» pour faire leurs achats. C'est le cas de Mahfoud, père de trois enfants, dont deux scolarisés. «Par le passé, j'achetais toujours avant la rentrée scolaire, mais je me

retrouvais avec des cahiers dont mes enfants n'avaient pas besoin et d'autres qui manquaient. Cette année, vu les prix élevés, j'ai décidé d'attendre la liste des enseignants pour faire mes achats». Concernant les livres, ce dernier nous a déclaré que «pour minimiser mes dépenses, je fais un échange ou je récupère les livres des enfants de mes amis». T. K.

MAE saoudien Poursuivre la coordination et la concertation avec l'Algérie sur les questions communes

Le ministre saoudien des Affaires étrangères, l'Emir Fayçal Ben Farhan, a affirmé, mardi, que son pays était attaché à poursuivre la coordination et la concertation avec l'Algérie sur les questions régionales et internationales intéressant les deux pays, notamment l'action arabe commune. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre saoudien a affirmé que «son pays est attaché à poursuivre la coordination et la concertation sur les questions régionales et internationales intéressant l'Algérie et le Royaume d'Arabie saoudite, dont l'action arabe commune, ainsi que la coordination des positions concernant l'Opep et l'encouragement des échanges commerciaux entre les deux pays». Il a précisé, à ce propos, que les échanges commerciaux entre l'Algérie et le Royaume d'Arabie saoudite «se sont remarquablement développés cette dernière année, atteignant plus d'un demi milliard de dollars en 2020». L'Emir Ben Farhan a indiqué avoir transmis au Président Tebboune «un message verbal de son frère, le Serviteur des deux Lieux saints et du Prince héritier concernant les relations fraternelles et séculaires unissant les deux pays», évoquant «l'évolution exceptionnelle de ces relations à divers niveaux», en témoigne la visite du Prince héritier saoudien à Alger et celle effectuée par le Président Tebboune au Royaume d'Arabie Saoudite en 2020, à l'invitation du Roi Salmane Ben Abdelaziz.

Il a également précisé avoir transmis «les salutations du Serviteur des Lieux saints et du Prince héritier au Président de la République, Abdelmadjid Tebboune et au peuple algérien frère».

R. N.

Bilan des dernières 24 heures

242 nouveaux contaminés et 16 décès

L'Algérie a enregistré 16 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, deux cas de moins que le bilan d'hier (18), portant à 5 630 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une légère hausse, avec 242 cas, soit 15 cas de plus par rapport au bilan d'hier (227), pour atteindre, au total, 200 770 cas confirmés. R. N.

Enseignement et promotion de tamazight

Soumettre les questions liées à la législation aux autorités concernées

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, et le secrétaire général du Haut commissariat de l'amazighité (HCA), Si Hachemi Assad, ont convenu, mardi, de soumettre aux autorités concernées les questions liées à la législation et à l'amendement des textes relatifs à la promotion, au développement et à l'enseignement de la langue amazighe. Selon un communiqué du ministère, les deux parties ont insisté, à l'issue d'une réunion tenue au siège du ministère de l'Education nationale, sur «le transfert des questions liées à la législation et à l'amendement des textes, dont la loi d'orientation scolaire, aux autorités compétentes, tout en assurant le cadre approprié pour élaborer des projets de textes adaptés à la Constitution».

Ils se sont également mis d'accord sur l'impératif d'élaborer un plan d'action prévoyant la généralisation progressive de l'enseignement de tamazight à tout le territoire national, confor-

mément au mémorandum du Commissariat soumis au président de la République concernant le cadre stratégique et méthodologique de l'enseignement et de l'apprentissage de tamazight au sein du système national éducatif et de formation à l'horizon 2038.

Il est à noter que cette rencontre a été organisée à la demande du HCA, «conformément à ses missions légales et aux engagements de l'Etat en matière de promotion et de développement de la langue amazighe afin de consacrer ce qui était prévu dans les dispositions de la Constitution».

Les deux parties ont convenu aussi de la «nécessité» de relancer le comité mixte entre les deux instances, gelé depuis 2015, car il s'agit du «cadre le plus approprié» pour suivre le processus d'enseignement de tamazight au sein de l'école algérienne, avec «l'obligation» d'organiser des réunions périodiques pour «dépasser les différents problèmes» pouvant entra-

ver ce processus à travers «la prise en charge la plus appropriée» de tous les problèmes pédagogiques, loin de toutes pressions «politique ou idéologiques» ne servant pas l'intérêt de l'élève.

La rencontre s'est axée sur la situation de l'enseignement de tamazight et les conditions de la dernière circulaire ministérielle n° 1394 du 14 août 2021 que le HCA a considérée comme une procédure qui «a omis les dimensions politique et législative sur lesquelles il fallait s'appuyer dans ce genre de documents référentiels».

Le ministre de l'Education nationale a présenté toutes les garanties explicites pour prendre en charge tamazight, niant formellement toutes les fausses interprétations quant à la position que revêt la matière de tamazight au sein du programme scolaire national, car sa présence demeure «permanente» dans le calendrier officiel.

M. Belabed a donné une instruction complémentaire conte-

nant des précisions et des procédures supplémentaires sur l'élaboration de calendriers pour la matière de tamazight, «en adéquation avec l'organisation exceptionnelle dans les trois paliers d'enseignement».

S'adressant par visioconférence à l'ensemble des directeurs de l'Education nationale et des chefs de service, le ministre a décidé d'une série de mesures à ce sujet, évoquant les différents aspects pédagogiques et administratifs entravant le bon déroulement de l'opération d'enseignement de tamazight à travers le territoire national.

Au terme de la réunion, le ministre de l'Education nationale a affirmé qu'il «n'y a aucun doute quant au processus de généralisation de l'enseignement de tamazight auquel le ministère s'est engagé en adéquation avec les dispositions de la Constitution», de même qu'elle constitue l'un des principaux axes sur lequel repose le projet du Plan du gouvernement.

H. L.

Un spécialiste s'est dit favorable

Vers une vaccination des enfants de 12 à 18 ans

■ En attendant que les autorités sanitaires tranchent sur la question, des spécialistes se disent favorables à la vaccination des enfants contre le Covid-19.

Par Louisa Ait Ramdane

Depuis quelque temps, la question de la vaccination des enfants contre le coronavirus suscite polémique. Pour certains spécialistes, la vaccination de cette frange est une nécessité. C'est le cas du professeur en immunologie, chef service du laboratoire d'immunologie au CHU de Béni Messous, Djidjik Redha, qui se dit favorable à la vaccination des enfants, parlant même d'une nécessité, puisque, dira-t-il, «les enfants représentent un vecteur de transmission». «Il faut vacciner les enfants pour protéger les adultes. Il faut le faire», a insisté l'immunologue, qui assure qu'aujourd'hui «la transmission par les enfants est possible et que le variant Delta est très contagieux». Il a déclaré qu'il était possible de le faire en Algérie à l'instar de plusieurs pays dans le monde. «On y pense. Le Conseil scientifique s'est réuni sur cette question. On en a discuté. Et probablement ça va venir», a-t-il affirmé, estimant qu'il faut vacciner les enfants âgés entre 12 et 18 ans, même s'il est compliqué maintenant d'accepter ça sur le plan éthique.

Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio nationale, le professeur d'immunologie a abordé la question d'interchangeabilité des vaccins, vu la rareté de deuxième dose de certains protocoles. Selon lui, cela est tout à fait possible. «Le ministère de la Santé est en train de réfléchir sur cette éventualité. Nous n'avons pas le choix sur l'approvisionnement des types de vaccins», dira-t-il. C'est également la même chose pour refaire un protocole du début en



se faisant vacciner une nouvelle fois par un autre type de vaccin, a estimé le professeur. «Le rappel du Sputnik dure deux ou trois semaines, si on les dépasse on n'est plus sur un rappel», a-t-il expliqué.

Concernant la situation épidémiologique, le professeur a indiqué qu'il faudrait disposer d'indicateurs épidémiologiques vrais et solides pour prévenir une éventuelle 4^e vague de Covid-19. Cela permettra, a-t-il ajouté, de mieux gérer d'éventuelles vagues de Covid-19 qui sont aggravées par le comportement des citoyens. «Ces indicateurs épidémiologiques permettront de réagir rapidement et d'avoir cette capacité de réagir le plus vite possible pour freiner un peu une recrudescence de cas, une augmentation expo-

entielle des contaminations et éviter la saturation des hôpitaux». L'essentiel pour lui «c'est de s'organiser et d'y faire face, de ne pas se prendre en plein visage une nouvelle vague, comme le cas de la 3^e qui a été, a-t-il affirmé, très meurtrière et très compliquée à gérer». La solution, suggère le professeur, est d'agir en faisant des confinements très stricts de la population. Il a souligné, à cet effet, qu'aucun spécialiste dans le monde ne peut prédire l'arrivée d'une 4^e vague.

Actuellement, la tendance baissière des cas de contamination de Covid-19 se confirme. Djidjik Redha a affirmé que «nous sommes actuellement en pleine décrue et qu'il est temps de desserrer l'étoupe et profiter d'une rentrée sociale sereine,

tout en veillant au respect des protocoles sanitaires», précisant que «les indicateurs sont au vert». «Je pense qu'il faudrait profiter de cette baisse des contaminations pour mieux s'organiser et laisser un peu le citoyen respirer pour reprendre cette rentrée sociale». Dans le même contexte, P^r Djidjik n'a pas manqué d'insister sur la nécessité de la vaccination, puisqu'il s'agit «du seul moyen» dont nous disposons pour pouvoir faire face à cette pandémie.

Par ailleurs, répondant à une question sur le fait de rendre la vaccination obligatoire, comme cela a été le cas dans certains pays à travers le monde, P^r Djidjik a estimé que le recours à la vaccination devrait être un geste volontaire.

L. A. R.

LA QUESTION DU JOUR

Une funeste querelle de famille

Suite de la page une

Si en même temps qu'ils se donnaient un mal fou pour se désengluier d'Afghanistan, les Américains avaient quand même trouvé le loisir de reprendre une arme défensive installée sur le sol d'un pays ami, auquel elle allait manquer, le danger n'étant pas passé, alors il est facile de comprendre que cet ami l'ait mal pris, et qu'il ait exprimé son mécontentement en annulant la visite de courtoisie du secrétaire à la Défense. La plus simple explication à ce genre d'amabilités, celle qui en tout cas vient en premier à l'esprit, c'est qu'elles ressortent à une querelle de famille. Les causes immédiates en semblent microscopiques pour un observateur extérieur, sans commune mesure avec leurs conséquences, qui elles par contre peuvent être gigantesques. Il faut commencer par relever que ce n'est pas avec les Etats-Unis que l'Arabie saoudite est sur la voie de la rupture, mais avec son pouvoir actuel, avec l'administration Biden, même si ses relations n'étaient pas les meilleures avec l'administration Trump. Du temps de Trump, les Américains installent les batteries patriot, et ils les reprennent du temps de Biden. C'est toute la différence, mais elle est conséquente. Elle peut même bouleverser la relation. Dans le contexte actuel de forte polarisation de la scène politique américaine, les Saoudiens, aux yeux de l'administration Biden, ont commis deux erreurs impardonnables : d'une part d'avoir affiché leur soutien à Trump au temps où celui-ci dirigeait leur pays, et de l'autre d'avoir en quelque sorte voté pour un deuxième mandat en sa faveur. Si cela s'était effectivement produit, pour eux, c'était le pire qui serait advenu. Pour eux donc, ce sont les Saoudiens qui les premiers avaient manqué à leur devoir d'amitié envers les Etats-Unis. Leur préférer Trump, c'est parier sur le côté le plus sombre des Etats-Unis. Et par là espérer leur perte. Leur préférer Trump, c'est se placer dans le même camp que les Russes et les Chinois, qui eux du moins ne se considéraient pas comme leurs amis.

M. H.

toutes les réserves au niveau des différentes cités.

R. N.

Observatoire national de la société civile Abderrahmane Hamzaoui nommé président

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé, mardi, un décret présidentiel en vertu duquel il a nommé Abderrahmane Hamzaoui en qualité de président de l'Observatoire national de la société civile, indique un communiqué de la Présidence de la République. «Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé un décret présidentiel, conformément à l'article 91, alinéa 7, et l'article 213 de la Constitution, en vertu duquel il a nommé M. Abderrahmane Hamzaoui en qualité de président de l'Observatoire national de la société civile», précise la même source.

T. M.

Prévu en début novembre

Des instructions pour préparer l'opération de distribution de logements

Le directeur général de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (Enpi), Nassim Racim Ghalem, a donné de «fermes» instructions pour la préparation de l'opération de distribution de logements promotionnels publics (LPP) prévue début novembre, a affirmé l'Entreprise.

Selon une publication de l'Enpi sur sa page Facebook officielle, ces instructions ont été données lors d'une réunion présidée par M. Ghalem, consacrée à l'opération de recouvrement et

à la préparation de la cérémonie de distribution de logements, prévue le 1^{er} novembre prochain.

Ont pris part à cette réunion organisée en application des instructions du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, le directeur général adjoint chargé du contrôle des réalisations, la directrice centrale du foncier et des études, le directeur central des finances et de la comptabilité, le directeur central du commerce et de la gestion foncière, le directeur central de l'informatique et les directeurs généraux

des deux filiales de l'Enpi, ainsi que les directeurs régionaux, précise la même source.

A cette occasion, M. Ghalem a donné de «fermes» instructions pour la concentration des efforts sur le recouvrement des redevances auprès des souscripteurs, la préparation de l'opération de distribution de logements prévue début novembre et «l'application rigoureuse» des instructions données pour la réalisation des objectifs tracés, la prise en charge des préoccupations des souscripteurs et la levée de

Plan d'action du gouvernement

Les députés appellent à se focaliser sur les secteurs créateurs de richesse

■ Le volet socio-économique était au centre des préoccupations soulevées mardi par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors de la séance plénière consacrée à l'examen du Plan d'action du gouvernement (PAG), appelant à se focaliser sur les secteurs créateurs de richesse et d'emplois et à œuvrer à l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens.

Par Reda A.

Lors de cette séance, présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali, en présence des membres du gouvernement, les députés ont souligné l'importance du suivi de la mise en œuvre du Plan, appelant à œuvrer à l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens et au renforcement de la politique de subventionnement.

Les parlementaires ont également appelé le gouvernement à accélérer la promulgation de nouvelles lois dans le domaine de l'investissement afin de créer de la richesse et de renforcer le partenariat avec les investisseurs étrangers.

Dans ce contexte, le député Brahmia Abderrafik a mis en exergue l'importance de se focaliser sur les secteurs créateurs de richesse, d'assainir le foncier agricole et de créer des mécanismes opérationnels pour la prise en charge effective des dossiers du logement et de l'emploi.

Le député Didiche Zine Labidine (Front El-Moustakbal) a, quant à lui, plaidé pour le développement du système bancaire, insistant, par ailleurs, sur la nécessité de définir des délais précis pour la mise en œuvre du

Plan d'action du gouvernement.

Pour sa part, le membre de l'APN Mohammed Salem Nekkar (MSP) a mis l'accent sur l'impératif d'allouer d'urgence des fonds aux nouvelles wilayas.

Après avoir appelé à lever les obstacles qui entravent la bonne commercialisation des produits algériens à l'étranger, le parlementaire a souligné la nécessité de consentir davantage d'efforts pour améliorer le cadre de vie des citoyens et prendre en charge leurs préoccupations liées principalement au logement et à l'emploi. Abondant dans le même sens, Ali Kessar, de la même formation politique, a relevé l'urgence de régulariser la situation des détenteurs de contrats de préemploi, de développer les secteurs contribuant à la création de richesse, à l'instar de l'agriculture, avec orientation

de la subvention aux agriculteurs. Le député Ali Djellouli (Front de libération nationale) a salué le teneur du PAG, rappelant l'importance de donner des garanties pour la mise en œuvre du Plan et mettre en place une commission qui se chargera du suivi «minutieux» de sa concrétisation effective sur le terrain.

M. Djellouli a appelé à la révision des textes relatifs à la protection des terrains agricoles en vue d'éviter leur exploitation à d'autres fins.

Pour le député Messaoud Kasri du même parti, le PAG manque de «calendrier et de chiffres permettant d'en assurer un suivi minutieux».

A son tour, le député Yahi Ali (Indépendants) a fustigé «l'absence de délais et la source de financement dans le PAG», soulignant, dans un autre contexte,



«la nécessité de valoriser les terrains agricoles, finaliser les programmes de l'habitat rural, tout en veillant à la prise en charge effective des problèmes des jeunes, notamment pour l'accès à l'emploi».

De son côté, le député Cherif

Ben Hammou (Mouvement d'El Bina) a appelé à réviser le salaire de base en vue de l'obtention du logement et à lever «les obstacles administratifs pour faciliter l'intégration professionnelle des jeunes».

R. A.

Wilayas du Sud

Mise en place d'une commission sectorielle chargée de la gestion du marché du travail

Une commission sectorielle chargée de la gestion du marché du travail dans les wilayas du Sud a été mise en place mardi au siège du ministère du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale, a indiqué un communiqué du ministère.

Selon la même source, le secrétaire général du ministère, au nom du ministre du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale, Abderrahmane Lahfaya, a supervisé la cérémonie d'installation de cette commission, en présence des représentants de départements ministériels, dont les ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de

la Formation et de l'Enseignement professionnels, de l'Energie et des Mines, de l'Industrie, du Tourisme et de l'Artisanat, de l'Agriculture et du Développement rural, le ministre délégué chargé de la Micro-entreprise, ainsi qu'un représentant du Conseil national économique, social et environnemental (Cnes).

A cette occasion, le secrétaire général a prononcé une allocution au nom du ministre, dans laquelle il a expliqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts inlassables de l'Etat pour trouver des solutions définitives au dossier de l'emploi dans les wilayas du Sud, en concertation avec les différents secteurs

concernés par le dossier, en vue de cristalliser une vision unifiée devant lever tous les obstacles enregistrés en fonction de chaque secteur. Et d'ajouter que le Premier ministre a chargé le ministre du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale de superviser la mise en place de la commission sectorielle commune, qui a pour objectif de discuter et d'étudier le problème de l'emploi dans les vingt wilayas du Sud du pays, afin d'apporter des solutions concrètes qui répondent aux aspirations des jeunes demandeurs d'emploi.

A ce propos, plusieurs solutions relatives à l'accélération du rythme de traitement du dossier d'emploi ont été abordées,

notamment la simplification et la modernisation des procédures, ainsi que l'habilitation et la compatibilité des formations avec les besoins du marché du travail tout en assurant un suivi de ce dossier par la mise en place d'une commission sectorielle œuvrant à trouver des solutions à ce dossier.

Le ministère a rappelé que l'Etat focalisait ses efforts pour organiser et encadrer le marché du travail dans les wilayas du Sud afin d'assurer plus de gouvernance et de transparence dans sa gestion, grâce à la numérisation et aux efforts conjugués de tous les secteurs.

L. R.

Algérie-Iran

Examen des possibilités de développer la coopération dans le secteur des énergies renouvelables

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Ziane Benattou, a reçu, mardi, au siège de son département, l'ambassadeur de la République islamique d'Iran, Hossein Mashalchizadeh, avec lequel il a abordé les possibilités de développer des programmes et des projets énergétiques communs.

Selon un communiqué du ministère, cette audience a été une opportunité pour les deux parties d'échanger sur la qualité

de la relation bilatérale entre l'Algérie et l'Iran et de mettre l'accent sur les possibilités de développer des programmes et des projets énergétiques communs.

Dans ce sens, M. Benattou a exposé «la stratégie de l'Algérie dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, citant à ce titre les projets les plus importants inscrits dans la feuille de route du secteur», a précisé la même source. Le ministre a également indiqué «l'importance accordée à

la formation qualifiante et particulièrement au contrôle de qualité des composants rentrant dans la production des énergies renouvelables».

A cet effet, l'accompagnement de la partie iranienne a été sollicité pour la mise en place de laboratoires dédiés, a ajouté le communiqué. De son côté, l'ambassadeur iranien a exprimé la volonté de son pays à appuyer l'Algérie pour la réussite de son ambitieux programme de transition énergétique, à travers des

projets concrets de coopération.

A ce propos, l'ambassadeur iranien a évoqué comme première étape la construction d'une unité de production de panneaux solaires aux standards internationaux, le développement de centrales hybrides mobiles pour les zones isolées et le partage de l'expérience iranienne dans le domaine de la conversion des moteurs thermiques en moteurs électriques (retrofit), a-t-on souligné de même source.

R. E.

Douanes Moussaoui Said installé dans ses nouvelles fonctions de Contrôleur général principal

Le Directeur général des douanes, Noureddine Khaldi, a présidé, mardi, la cérémonie d'installation de Moussaoui Said dans ses fonctions de Contrôleur général principal, en sa qualité de Directeur des études, chargé de la coordination entre services, en remplacement du Contrôleur général principal, Brika Djamel, auquel il a été mis fin aux fonctions et mis à la retraite, indique un communiqué de la Direction générale des douanes.

La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège de la Direction générale en présence de cadres centraux.

M. Moussaoui Said a occupé plusieurs postes de responsabilité tout au long de sa carrière «honorable» au sein des services des Douanes à Tindouf, Arzew, Béchar, Oran et dans la wilaya de Tlemcen où il occupait le poste de Directeur régional des douanes.

H. M.

Panier de l'Opep

Le Sahara Blend occupe la 4^e place du brut le plus cher en août

■ Le Sahara Blend, le brut de référence algérienne, a occupé la quatrième place du brut le plus cher du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) en août dernier, selon les données publiées par l'Organisation.

Par Salem K.

«**L**a moyenne mensuelle des prix du brut algérien est passée de 75,34 dollars en juillet dernier à 71,05 dollars en août, soit une baisse de 5,7 %, occupant la quatrième place du brut le plus cher de la composante du panier de l'Opep (13 bruts) durant le mois dernier, après le saoudien Arab light (71,36 dollars/baril), le nigérian Bonny light (71, 23 dollars/baril) et Kuwait Export vendu à 71, 06 dollars/baril», a précisé l'Opep dans son dernier rapport mensuel. Le prix du brut algérien est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, coté sur le marché de Londres avec une prime additionnelle pour ses qualités physico-chimiques appréciées par les raffineurs.

La baisse du prix du Sahara Blend intervient dans un contexte de chute des prix de brut au marché mondial en août, atteignant leurs plus bas niveaux

depuis mai dernier, suite notamment aux inquiétudes sur la demande de pétrole asiatique à court terme, les données économiques mitigées et la perspective d'une offre mondiale de pétrole plus élevée.

Ainsi, le prix moyen du panier de l'Opep (ORB) a chuté en moyenne de 3,20 dollars (- 4,4 %) en août dernier pour s'établir à 70,33 dollars/b. Il s'agit de sa plus forte baisse mensuelle depuis septembre 2020, après une reprise significative pendant trois mois consécutifs.

L'Opep a indiqué, par ailleurs, que la production de l'Algérie en août avait atteint 921 000 barils par jour (Mbj), soit une hausse de 6 000 barils par rapport la production moyenne de juillet (915 000 Mbj). Les pays de l'Opep ont produit 26,762 Mbj en août, contre 26,611 Mbj en juillet, en hausse de 151 000 baril/jour.

Quant à la demande mondiale de pétrole en 2022, elle devrait fortement croître, selon l'Opep, d'environ 4,2 mb/j, soit 0,9 mb/j plus élevé que l'évaluation du



mois dernier.

«La demande de pétrole en 2022 devrait atteindre 100,8 mb/j, dépassant les niveaux prépondérants», a souligné l'Organisation.

Pour ce qui est de la deman-

de de brut de l'Opep en 2021, elle est révisée en hausse de 0,3 mb/j par rapport à l'évaluation du mois dernier pour s'établir à 27,7 mb/j, soit une augmentation de 4,9 mb/j par rapport à l'année précédente.

En 2022, la demande de brut de l'Opep est revue également à la hausse de 1,1 mb/j pour s'établir à 28,7 mb/j, soit environ 1,1 mb/j de plus qu'en 2021, est-il précisé dans le même rapport.

R. S.

Levée de confinement à Biskra

Agriculteurs et commerçants prévoient la relance de l'activité économique

Les agriculteurs et commerçants de la wilaya de Biskra s'attendent à ce que la décision du Premier ministre de lever les mesures de confinement partiel à domicile contribuera à relancer l'activité économique dans la région, notamment dans les secteurs de l'Agriculture et du Commerce, d'autant qu'elle coïncide avec le début de la saison des récoltes des dattes.

Des agriculteurs et des commerçants, approchés par l'APS, ont déclaré que la levée du confinement partiel à domicile dans la wilaya de Biskra permettra la reprise «normale» des activités à travers les marchés réguliers et hebdomadaires et assurera la liberté de mouvement vers les zones d'activité agricole et la reprogrammation du calendrier des activités affectées dernièrement par les mesures de confinement et la canicule de l'été. Pour l'investisseur agricole de la commune de Foughala, Samir, le déplacement

avec ses ouvriers, à l'aube sur de longues distances pour leurs activités agricoles en plasticulture et la récolte des dattes est désormais «possible», compte tenu de la décision de lever le confinement partiel, ajoutant que ceci contribuera à gagner des heures supplémentaires et de travailler avec une certaine aisance.

Il a ajouté que cette décision permettra la reprise d'activité pour deux filières importantes, considérées comme les deux activités principales dans la région, à savoir la production de dattes et des légumes précoces. Elle constituera également une opportunité pour les agriculteurs et les travailleurs dans les activités annexes de reprendre la nouvelle saison agricole avec optimisme et avec des opportunités de commercialisation des dattes et de légumes précoces sur les marchés locaux, d'autant que la levée des mesures de confinement permet aux commerçants d'autres villes de rallier les

marchés de Biskra pour acquérir divers produits. De son côté, M. Abdallah, qui travaille dans le domaine du conditionnement et de la commercialisation des dattes à Laghrou, a exprimé sa satisfaction quant à la décision de lever des mesures de confinement partiel à domicile, soulignant que le confinement s'est répercuté sur toutes les activités, notamment celle économique, faisant reculer les activités, les revenus des commerçants et des transporteurs.

Il estime que la levée des mesures de confinement partiel à domicile permettra aux communes de la wilaya qui connaissent habituellement l'apogée de leur activité au cours de la prochaine période, de retrouver leur vitalité, notamment les marchés, qui représentent une source de subsistance pour des dizaines de jeunes.

Pour sa part, Toufik, propriétaire d'un petit camion de transport de marchandises d'Ain Naga, a déclaré que son travail

de transport de marchandises des commerçants qui se déplacent à travers les marchés de la wilaya ainsi que celui de nombreux jeunes travaillant dans ce domaine, sera rétabli à la faveur de la levée des mesures de confinement, notamment dans la filière des dattes avec l'entame d'achat et de vente de ce fruit.

Il a souligné que ses revenus avaient chuté du fait que les heures de travail étaient régulées en fonction des mesures de confinement. La wilaya de Biskra est concernée par la décision de levée des mesures de confinement partiel à domicile, à l'instar des 26 autres wilayas, et ceci permet conséquemment la levée de la procédure de fermeture de plusieurs activités, comme les marchés des véhicules d'occasion, les salles de sport, les maisons de jeunes et les centres culturels, tout en renforçant le contrôle de l'application des mesures de prévention contre le Covid-19.

Reda A.

Oum El Bouaghi

Production prévisionnelle de 48 000 quintaux de tomate industrielle

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'Oum El Bouaghi prévoit une production de 48 000 quintaux de tomate industrielle, au titre de la campagne agricole (2020-2021), a-t-on appris, mardi, auprès des services locaux de ce secteur. Le chef du service de l'organisation de la production et de soutien technique à la DSA a précisé, à ce

propos à l'APS, que cette quantité devrait être produite sur une superficie de 100 hectares, précisant que la superficie des tomates industrielles plantées dans cette région, lors de la dernière campagne agricole (2019-2020), n'avait pas dépassé 85 hectares et pas moins de 40 800 quintaux ont été dénombrés.

La même source a ajouté que la campagne de récolte de

la tomate industrielle, dont le rendement moyen devrait atteindre environ 480 quintaux par hectare, a été lancée la fin du mois d'août dernier et se poursuivra jusqu'à la fin du mois de septembre en cours, rappelant que la production de tomate industrielle dans la wilaya d'Oum El Bouaghi est concentrée dans les communes de Kesar Sebahi et de Bir

Chuouhada. Le même responsable a évoqué, dans ce même sillage, le volet lié à l'itinéraire technique de ce type de production dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, mettant en exergue les techniques du système d'irrigation appelé «goutte à goutte». Cela est dû, a affirmé le représentant local de ce secteur, au soutien financier accordé par l'Etat dans le cadre du dévelop-

pement des systèmes d'irrigation économes en eau.

Il est à signaler que la DSA de la wilaya d'Oum El Bouaghi organise régulièrement des campagnes de sensibilisation destinées aux agriculteurs adhérents à cette filière agricole, dans le but d'enrichir leurs connaissances dans ce domaine.

Reda A.

Manuels scolaires à Blida

Affluence considérable des parents d'élèves

■ Les points de vente de manuels scolaires, ouverts cette année à Blida par le Centre de distribution des documents pédagogiques (CDDP) de la wilaya, enregistrent une affluence considérable des parents d'élèves qui ont loué cette initiative coïncidant avec la nouvelle rentrée scolaire 2021/2022.

Par Younés F.

En effet, ces points de vente répartis à travers les grandes daïras de la wilaya enregistrent, depuis leur ouverture le 7 septembre courant, une affluence considérable de parents d'élèves désireux d'exploiter cette opportunité qui leur est offerte pour acquérir ces manuels de façon précoce, ceci d'autant plus qu'ils sont proposés au même prix que celui des établissements éducatifs.

Un fait corroboré par une dame, venue acquérir des livres scolaires à la Maison de jeunes de la cité AADL d'Ouled Aich (près du lycée Rabah-Bitât), l'un des huit points de vente créés par le CDDP, qui a déclaré à l'APS qu'elle préfère acheter les manuels à l'avance pour gagner du temps, «d'autant plus que ce point de vente est proche de mon quartier», a-t-elle souligné. Elle a ajouté que cette démarche permet à ses deux garçons de «parcourir leurs livres et d'avoir une idée sur le contenu pédagogique de l'année scolaire». Un autre parent d'élève a assuré, quant à lui, préférer de loin acquérir les livres scolaires de sa fille de façon précoce, au niveau des points de vente, de «crainte de leur épuisement au niveau des établissements éducatifs». Un problème qui lui a souvent fait perdre beaucoup de temps et d'efforts dans sa quête des livres scolaires, a-t-il déploré. Une autre dame, rencontrée au centre culturel Mohamed-Khedoui de Blida, a assuré s'être déplacée pour acheter deux registres d'activités pour sa fille, élève en 2^e année primaire, dans le but de «suivre ses cours

à la maison, car ce registre est exploité par l'enseignante exclusivement en classe», a-t-elle observé.

D'autre part, de nombreuses mamans, travailleuses notamment, ont préféré acquérir les livres scolaires via la plateforme de vente électronique «Jumia», agréée pour la première fois par l'Office national des publications scolaires, comme partenaire officiel dans cette opération. Une mesure qui évite aux parents de se déplacer pour l'acquisition des livres de leurs enfants scolarisés, au même titre que les encombrements des lieux publics, en cette conjoncture sanitaire particulière (pandémie de coronavirus), sachant que ces livres sont acquis aux mêmes prix fixés par les parties compétentes.

Dans une déclaration à l'APS, une dame travaillant dans un établissement bancaire s'est dite «satisfaite» de l'opération réalisée récemment pour l'acquisition des livres scolaires de ses trois enfants, via le site «Jumia», qui ne lui a coûté que 150 DA de frais de livraison à son domicile.

Plus de 46 000 livres scolaires aux points de vente agréés

Les huit points de vente ouverts, pour la première fois, en perspective de la rentrée scolaire 2021/2022 disposent de plus de 46 000 manuels scolaires (tout cycles confondus), a-t-on appris



auprès du directeur du Centre de distribution des documents pédagogiques de Blida, Ait Mesbah Kaci. Il a signalé la tenue, parallèlement à ces points de vente, de la foire du livre scolaire, organisée annuellement à la veille de la rentrée scolaire.

Ces points de vente, concentrés au niveau des zones à forte densité démographique aux fins de les rapprocher des citoyens, ont été repartis au niveau des centres culturels «Mohamed-Khedoui» de la cité Djilali-Bounaâma, et «Hadj Mahfoudh» de la cité El-wouroud Walbanafsadj du centre-ville de

Blida. A cela s'ajoutent les points de vente ouverts au niveau des Maisons de jeunes de la cité AADL d'Ouled Aich, la cité «Dallas» de Boufarik, face au CEM «Mehali» d'El Affroun (Ouest), le CEM «El Mourabitoune» de Meftah (extrême Est) et devant la Maison de jeunes mitoyenne au CEM «Arabi-Larbi» de Oued El Alleugue.

Toujours selon M. Ait Mesbah, cette opération, devant se poursuivre jusqu'au 20 du mois courant dans le but d'assurer le livre scolaire aux élèves, par tous les moyens et au même prix, «se

déroulera parallèlement à la vente des mêmes livres au niveau des établissements scolaires». Il a fait part de la distribution, au mois de juin dernier, de plus d'1,7 million de livres scolaires (tous cycles confondus) au profit des établissements scolaires de la wilaya. Le même responsable a également rassuré quant à la disponibilité du livre scolaire à Blida, dans les trois cycles éducatifs, a-t-il dit, soulignant la disponibilité actuellement, au niveau du CDDP de la wilaya, d'un stock de 2,4 millions de manuels scolaires.

Y. F.

Tizi-Ouzou

La majorité des établissements touchés par les incendies réhabilités

La majorité des établissements scolaires de la wilaya de Tizi-Ouzou touchés par les incendies du mois d'août dernier ont été réhabilités, a-t-on appris, mardi, auprès de la Direction locale de l'éducation (DE). Les travaux de réhabilitation d'une quinzaine d'établissements, dont des écoles primaires, des collèges d'enseignement moyen (CEM) et des lycées, touchés par les incendies, «ont atteint un taux de réhabilita-

tion de 95 %», a indiqué le directeur de l'éducation, Ahmed Laalaoui. «Toutes les opérations de réhabilitation ont été terminées à l'exception d'une seule concernant un lycée de la commune de Larbaa n'Ath Irathen, où les travaux seront bientôt achevés», a-t-il dit, rassurant que la prochaine rentrée scolaire «se fera dans de bonnes conditions».

M. Laalaoui avait indiqué, lors du conseil de wilaya réuni la semaine dernière et consacré à

la préparation de la prochaine rentrée scolaire pour l'année 2021/2022, que ces établissements n'avaient pas subi de gros dégâts. Les incendies ont causé notamment la dégradation des fenêtres, des façades extérieures, des portes de salles de cours, de plafonds, des conduites de chaufferie et des câbles électriques, selon le rapport présenté lors du même conseil de wilaya.

Parallèlement à ces opéra-

tions de prise en charge des dégâts dus aux incendies, le directeur de l'éducation avait annoncé qu'une enveloppe de près de 170 millions de DA a été mobilisée pour la réhabilitation de 33 écoles primaires, 25 CEM et 16 lycées, afin d'offrir aux élèves un cadre agréable, réunissant toutes les conditions nécessaires au niveau des établissements scolaires, à la prochaine rentrée.

B. M.

Médéa

Plus de 10 000 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

Un total de 10022 foyers, ventilés à travers de nombreuses communes de la wilaya de Médéa, ont été raccordés au réseau local de distribution de gaz naturel en 2021, à la faveur d'un plan de raccordement initié par les pouvoirs publics, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. Ce plan de rac-

cordement, qui a nécessité la mobilisation d'importantes ressources financières, tend à élargir la couverture en gaz naturel des principales agglomérations urbaines du nord-est, de l'est et de l'ouest de la wilaya, a-t-on expliqué. Ces nouveaux raccordements ont ciblé des foyers des chefs-lieux des communes de Tablat, Baata, El-Aissaouia, Mezghena, Si-Mahdjoub, Ouled-

Bouaachra, Hannacha, Bouaichoune, Sidi-Ziane, Robeia et Ouled-Brahim, a-t-on indiqué, ajoutant que plusieurs raccordements ont touché des foyers situés au niveau des agglomérations urbaines secondaires des dites communes, dans le cadre d'opérations d'extension du réseau de distribution de gaz naturel, décidées par les autorités locales dans le but

d'optimiser les projets mis en œuvre. La même source fait état, en outre, du recensement, durant les trois premiers trimestres de l'année en cours, de plus de onze mille nouveaux abonnés aux réseaux de distribution d'électricité, constitués en majorité de locataires de logements publics locatifs attribués au cours de cette année.

H. M.

Alger Raccordement électrique des nouveaux forages à Baraki

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal) a procédé mardi à des travaux de raccordement électrique des nouveaux forages au niveau de champ de captage situé à Baraki (Alger), a-t-elle indiqué dans un communiqué.

Ces travaux, effectués de 09h à 16h, ont entraîné des perturbations en alimentation en eau potable au chef-lieu de la commune de Baraki et la localité de Bentalha, explique la même source.

Seaal a précisé à ses clients de la commune impactée que le rétablissement de la distribution en eau potable se fera progressivement en fin de journée dès la finalisation des travaux.

S. M.



Corées

Séoul et Pyongyang procèdent à des tirs de missiles balistiques le même jour

■ La Corée du Nord et la Corée du Sud ont procédé toutes deux, hier, à des tirs de missiles dans ce qui ressemble à une véritable course à l'armement entre ces deux pays toujours techniquement en guerre.

Par Mourad M.

Le lancement d'un missile balistique depuis un sous-marin par la Corée du Sud a été supervisé par le président Moon Jae-in.

Il est intervenu quelques heures après le lancement par Pyongyang de deux missiles balistiques vers la mer.

Le Sud est ainsi devenu hier le septième pays au monde à disposer de cette technologie de pointe, une avancée stratégique de taille pour Séoul qui possède désormais une longueur d'avance en termes de capacité militai-

re sur son voisin du Nord.

Ce dernier est soumis à des sanctions internationales en raison de ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques interdits.

«Le fait d'avoir deux Corées qui effectuent des tirs d'essai de missiles balistiques le même jour relève d'un timing extraordinaire», a déclaré à l'AFP John Delury, professeur à l'université Yonsei.

«Cela montre bien qu'il y a une course aux armements dans cette région à laquelle tout le monde doit prêter attention».

Le missile a été tiré depuis le

sous-marin Ahn Chang-ho, récemment mis en service, et a parcouru la distance prévue avant d'atteindre sa cible, a indiqué la Maison bleue, siège de la présidence sud-coréenne.

La possession d'un missile balistique mer-sol (SLBM) est «très significative en termes de dissuasion», a-t-elle souligné.

Tous les pays disposant de SLBM sont dotés de l'arme nucléaire.

Quelques heures auparavant, le Nord a tiré «deux missiles balistiques de courte portée depuis la province de Pyongan Sud (centre) en direction de l'est vers la mer», a déclaré l'état-major interarmées de Séoul dans un communiqué.

Ils ont parcouru environ 800 kilomètres à une altitude maximale d'environ 60 kilomètres.

Il s'agit du deuxième tir de Pyongyang en moins d'une semaine, selon l'agence officielle nord-coréenne KCNA qui avait fait état lundi du lancement d'un «missile de croisière longue portée au cours du week-end». Elle avait fait état d'«armes stratégiques de grande importance».

Les tirs d'hier du Nord comme du Sud sont intervenus au moment où le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, est à Séoul pour s'entretenir avec son homologue sud-coréen.

S'exprimant avant l'annonce de ces tirs, le ministre a dit espérer que tous les pays contribueraient «à la paix et à la stabilité dans la péninsule coréenne», selon l'agence de presse sud-coréenne Yonhap, les invitant «à tous à travailler ensemble à renouer le dialogue».

Pour les analystes, ces tirs



Ph. > D. R.

sont un signal destiné à la Chine, principal allié diplomatique et partenaire commercial du Nord bien que les relations entre les deux pays soient parfois tendues. Après son arrivée au pouvoir fin 2011, l'actuel dirigeant nord-coréen, Kim Jong Un, a attendu plus de six ans avant de se rendre en Chine mais s'est ensuite entretenu à plusieurs reprises avec le président chinois Xi Jinping. Pékin considère que le Nord fait partie intégrante de sa sphère d'influence.

Yang Moo-jin, professeur à l'Université des études nord-coréennes, estime que les tirs d'hier «ressemblent à un message indirect de la Corée du Nord et même à une demande adressée à Pékin pour que la péninsule coréenne soit traitée par la Chine comme un dossier prioritaire».

«Dans le même temps, Pyongyang semble affirmer et souligner que la Corée du Nord prend la tête sur le dossier de la péninsule coréenne», a-t-il ajouté. La Corée du Nord est sous le coup de nombreuses sanctions en raison de ses programmes

d'armes nucléaires et de missiles balistiques interdits.

Environ 28 500 soldats américains sont déployés en Corée du Sud pour défendre ce pays contre le Nord. Pyongyang est actuellement plus que jamais isolé depuis la fermeture de ses frontières en début d'année dernière pour empêcher la propagation du coronavirus.

Ses pourparlers avec les États-Unis sont dans l'impasse depuis l'échec du sommet de 2019 à Hanoi entre le dirigeant nord-coréen et le président américain de l'époque Donald Trump sur l'allègement des sanctions – et ce que Pyongyang serait prêt à abandonner en retour.

En début de semaine, les représentants spéciaux des États-Unis, du Japon et de la Corée du Sud pour la Corée du Nord se sont rencontrés à Tokyo.

«Nous espérons que la République populaire démocratique de Corée répondra positivement à nos multiples offres de rencontres sans conditions préalables», a réitéré le représentant américain, Sung Kim.

M. M.



Commentaire

Harcèlement

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis des années, Esther Benbassa, femme politique française, représente cette extrême-gauche idéaliste et généreuse, qui, si elle est déconnectée du réel dans lequel vivent la majorité des Français, porte néanmoins des valeurs d'humanisme. Mais voilà que la belle image de la sénatrice EELV a passé des années à se construire vole en éclats à la suite de révélations d'anciens subordonnés. Accusée dans une enquête de harcèlement moral à l'encontre de ses collaborateurs, Benbassa a d'ailleurs été exclue par son groupe au Sénat, a annoncé ce dernier cette semaine. «Après avoir entendu la sénatrice et en conformité avec leur règlement intérieur, les sénateurs ont décidé d'exclure Esther Benbassa du groupe parlementaire à compter du 15 septembre», précise le groupe Écologiste, Solidarité et Territoires, dans un communiqué. «M^{me} Benbassa n'a pas contredit une partie des témoignages et elle n'a, à ce jour, pas jugé opportun de porter plainte en diffamation contre ces accusations», fait-il valoir pour justifier sa décision. Les sénateurs du groupe «regrettent que la justice ne soit pas saisie pour des faits d'une telle nature» mais «ne remettent pas en cause (les) témoignages et prennent toute la mesure des difficultés que représentent souvent l'engagement de poursuites judiciaires». Ils «réitérent leur soutien à celles et ceux qui ont témoigné d'une grande souffrance au travail», continuent de «travailler sur la prévention du harcèlement moral et sexuel au travail», et mènent «une réflexion plus large sur le sujet avec les élus, les collaborateurs et les syndicats». Esther Benbassa a fait part dans un autre communiqué de son «exclusion» du groupe, dont elle a été la vice-présidente et dont elle s'était mise en retrait depuis début juillet. La sénatrice associe cette décision à un «simulacre de procédure interne» et à une «sommation de répondre aux accusations anonymes relayées par un article de presse». La décision a été prise «sans transmission de pièces à charge ou à décharge, sans audition de témoins ou de victimes présumées, en violation des dispositions du règlement intérieur du groupe et du principe de présomption d'innocence», déplore l'élue de Paris. Esther Benbassa indique s'être rendue devant le groupe le 9 septembre «non pas pour me justifier, puisque je ne suis condamnée de rien, mais pour m'expliquer et réitérer mes excuses pour les maladroites et les erreurs». Dans son enquête, Mediapart rapporte les témoignages de huit anciens collaborateurs et six anciens étudiants que l'élue employait à l'École pratique des hautes études. Tous évoquent un climat de «terreur» instauré par la sénatrice, fait de pressions, de chantage à l'emploi et d'humiliations systématiques, souvent à l'occasion de mails, individuels ou collectifs, et de SMS consultés et retranscrits en partie par Mediapart. Conséquence de cette gestion, le turn-over des collaborateurs a été très important, puisque plus de 18 assistants parlementaires ont été employés en deux mandats, décompte Mediapart. Dans un communiqué de «soutien aux victimes de harcèlement», le syndicat CGT des collaborateurs parlementaires avait souligné que «la profession, du fait de son lien avec la politique et les rapports de pouvoir, est bien souvent trop entachée par ce type de violence». Celle qui fut ainsi la représentante durant des années de la générosité promise par l'extrême-gauche, n'est plus qu'un énième exemple d'une personnalité politique qui derrière de faux semblants doucereux cache une noirceur mauvaise. Reste à voir comment la sénatrice retombera sur ses pieds, elle qui malgré ce scandale conserve l'amitié de nombre de ses partenaires d'extrême-gauche qui pour une fois ne s'offusquent pas du comportement odieux d'un mauvais patron.

F. M.

Espagne

Reprise des négociations entre Madrid et les séparatistes catalans

Suspendues depuis un an et demi, les négociations entre Madrid et des indépendantistes catalans très divisés reprennent cette semaine afin de tenter de trouver une issue à la crise dans cette région secouée en 2017 par une tentative de sécession. Le Premier ministre socialiste, Pedro Sanchez, qui a fait de l'apaisement en Catalogne l'une de ses grandes priorités depuis son arrivée au pouvoir en 2018, rencontrera à Barcelone le président régional séparatiste, Pere Aragonès, avant que leurs équipes se réunissent. «Je me rends à ces négociations avec les meilleures intentions», a assuré mardi M. Sanchez, attaqué de toutes parts par l'opposition de droite qui l'accuse de discuter avec des «putschistes». Les perspectives d'accord sont toutefois infimes

en octobre 2017, de cette région du nord-est du pays, peuplée de 7,8 millions d'habitants, a été l'une des pires crises vécues par l'Espagne depuis la fin de la dictature franquiste en 1975. Malgré l'interdiction de la justice, le gouvernement régional de Carles Puigdemont avait organisé un référendum d'autodétermination, émaillé de violences policières et suivi, quelques semaines plus tard, d'une déclaration d'indépendance mort-née. Le gouvernement espagnol, alors dirigé par les conservateurs, avait réagi en mettant la région sous tutelle et en arrêtant les principaux dirigeants du mouvement qui n'avaient pas fui à l'étranger comme M. Puigdemont. Condamnés pour neuf d'entre eux à la prison en 2019, ils ont été libérés en juin par le gouvernement Sanchez.

«Afin d'éviter toute frustration, nous n'allons pas nous fixer de délai. Car nous n'allons pas résoudre en deux, trois ou quatre ans, tout ce qui s'est passé en dix ans», a insisté M. Sanchez, en référence à la montée de l'indépendantisme depuis le début des années 2010. La tentative de sécession,



Italie

Bonne nouvelle pour Ghoulam

L'international algérien de Naples, Faouzi Ghoulam, a été autorisé à réintégrer le groupe Adam Ounas et ses coéquipiers à l'entraînement, selon un récent communiqué du club.

L'arrière gauche de 30 ans a effectué de nouveaux tests concluants, ce mardi à la Villa

Stuart, un établissement médical qu'a malheureusement bien connu l'Algérien durant ces dernières années.

Pour rappel, Faouzi Ghoulam a été victime d'une rupture du ligament croisé du genou gauche en mars dernier.

Championnat d'Algérie de canoë-kayak

La compétition en octobre à Beni Haroun

Le plan d'eau du barrage de Beni Haroun (Mila) abritera le championnat d'Algérie de canoë-kayak du 7 au 9 octobre prochain, a-t-on appris, mardi, auprès du directeur local de la jeunesse et des sports (DJS).

Le championnat national, organisé par la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë-kayak (Fasack), en coordination avec les services de la direction locale de la jeunesse et des sports, verra la participation d'athlètes rameurs de différentes catégories d'âge, issus de plusieurs wilayas, a précisé à l'APS le directeur local de la jeunesse et des sports, Abderrahmane Ahmidani.

La même source a indiqué que le comité d'organisation de ce championnat a ouvert la phase de réception des dossiers des athlètes participants, dont le nombre oscille entre 150 et 200 rameurs, parmi lesquels des athlètes de la wilaya de Mila. Il accueille cet événement sportif au niveau du plus grand plan d'eau en Algérie.

Selon M. Ahmidani, le coup

d'envoi du championnat d'Algérie de canoë-kayak marquera la reprise des compétitions dans cette discipline sportive entre divers clubs à travers les wilayas du pays, après une pause de deux saisons en raison de la propagation de la pandémie de coronavirus (Covid-19).

Ce championnat constitue également une occasion pour la relance des sports nautiques dans la wilaya de Mila, qui possède les atouts devant assurer à ces disciplines sportives succès et développement avec notamment le méga plan d'eau du barrage de Beni Haroun, ainsi que la base aquatique, érigée sur une des rives du barrage, dans la région d'Anouche Ali, dans la commune de Grarem Gouga, équipée de tout le nécessaire pour les entraînements et les compétitions, a-t-on encore ajouté.

Le DJS a aussi souligné que le camp de jeunes, à côté de la base aquatique à Anouche Ali, sera «prochainement» prêt pour accueillir les invités, athlètes participants à ce championnat.

Judo

Chérine Abdellaoui désignée Ambassadrice de l'ONU en Algérie

La judoka algérienne Chérine Abdellaoui, médaillée d'or aux Jeux paralympiques de Tokyo-2020, a été désignée, mardi à Alger, en tant qu'Ambassadrice de bonne volonté des Nations unies, pour un mandat d'un an.

Elle a reçu sa lettre de désignation de la part de son Excellence Eric Overvest, Coordinateur Résident du Système des Nations unies en Algérie, lors d'une cérémonie organisée spécialement à cet effet au siège de l'Organisation, sis à El Biar (Alger). «Nous avons sélectionné Chérine Abdellaoui pour ce poste d'Ambassadrice de bonne volonté, parce qu'elle incarne parfaitement nos valeurs. Elle représente un exemple à suivre, en termes de courage, de tolérance, de persévérance et de travail d'équipe, car à travers sa médaille d'or au Japon, elle a apporté la preuve formelle que même avec un handicap, on peut accomplir de grands exploits», a indiqué M. Overvest.

«Nous allons organiser différents événements dans le courant de l'année, aussi bien avec des associations qu'avec le grand public, et Abdellaoui y sera conviée, en sa qualité d'Ambassadrice de bonne volonté», a poursuivi le Coordinateur Résident du

Système des Nations unies en Algérie.

«La décision de nommer Abdellaoui à ce poste a été prise au mois d'octobre 2020, à l'occasion du 75^e anniversaire de l'ONU», selon la même source, mais l'officialisation du projet a dû «attendre la mi-septembre courant, pour deux principales raisons». La première étant relative aux contraintes liées à la pandémie de Covid-19, et la seconde à l'aspect sportif, car à ce moment-là, Abdellaoui était pleinement engagée dans la préparation des Jeux paralympiques de Tokyo.

Après Salima Souakri, qui était Ambassadrice pour l'Unicef, Eric Overvest s'est également dit «très heureux» d'avoir Chérine Abdellaoui comme Ambassadrice pour l'ONU.

«Cette nomination comme Ambassadrice de l'ONU est une seconde joie pour moi, après ma médaille d'or que j'ai décrochée à Tokyo. J'en suis vraiment honorée, surtout que ce poste sera l'occasion pour moi de servir le sport national autrement», a indiqué Abdellaoui à l'APS, avant d'ajouter : «Quand je suis sur le tatami, mon objectif consiste à gagner des titres pour bien représenter les couleurs nationales, et surtout pour faire plaisir au peuple».

Eliminatoires du Mondial 2022

Niger-Algérie domicilié à Niamey

La deuxième rencontre des éliminatoires du Mondial de football, qui opposera les sélections algérienne et nigérienne, a finalement été domiciliée dans la ville de Niamey, au stade général Seyni-Kountché.



Jouer à Niamey ne pose pas de problème aux Verts

Par Mahfoud M.

En effet, la décision a été prise par la Commission d'homologation des stades de la Confédération africaine de football, donnant ainsi un avis favorable aux Nigériens d'accueillir l'Algérie à domicile.

Après avoir regretté l'accueil du Burkina-Faso en déplacement, le sélectionneur du Niger s'est dit satisfait de jouer contre l'Algérie en terre nigérienne. «L'Algérie est une équipe indétrônable. Ses résultats le prouvent. La seule chose qu'on aura, c'est qu'on aura rien à perdre»,

a-t-il ajouté.

En ce qui concerne la date de cette rencontre, elle sera annoncée dans les prochaines heures après la validation de la CAF de la demande faite par la Fédération nigérienne du football. Il faut savoir que la Confédération africaine a longuement hésité avant de prendre cette décision, mais après mûre réflexion, il a été décidé de donner aux équipes les mêmes chances, surtout que l'enjeu est de taille, à savoir un ticket pour la phase finale du Mondial qui se jouera au Qatar. Que ce soit le Niger ou le Burkina Faso, les deux équipes

pensent qu'avoir l'Algérie dans le groupe, le champion d'Afrique, fait qu'ils devraient aussi avoir les mêmes chances de jouer ces matchs à domicile sur leurs propres stades et non sur des terrains neutres, pour pouvoir rêver de qualification aussi. Pour les Verts, cela ne devrait pas poser de problème, surtout que le coach national, Djamel Belmadi, avait déjà expliqué que le plus important pour lui est de bien préparer tous les matchs et les prendre au sérieux pour décrocher un maximum de points et arracher la qualification à la phase finale.

M. M.

USM Alger

Zemmamouche prolonge finalement

Le gardien et capitaine de l'USM Alger, Mohamed Lamine Zemmamouche, pourtant annoncé en départ à la retraite, a prolongé son contrat de deux ans avec son club. À 36 ans, Zemmamouche n'est pas près de raccrocher les gants. Le gardien international algérien (8

sélections), joueur de l'USMA depuis ses débuts en pro en 2003 (avec un passage de 2 ans au MCA entre 2009 et 2011) a finalement décidé de remplir pour deux saisons avec le club algérien. L'USMA a prévu d'instaurer une concurrence au poste de gardien, débauchant ainsi le

portier de la JSK, Oussama Benbott, qui a été l'une des révélations de la saison dernière. Les hommes de Denis Lavagne, nouvellement nommé entraîneur, verront aussi les renforts de Brahim Bekakchi, Messalah Merbah et Abderrahmane Meziane en vue de la saison prochaine.

JS Saoura

Le Tunisien Kais Yaakoubi nouvel entraîneur

Le Tunisien Kais Yaakoubi est le nouvel entraîneur de la JS Saoura, a-t-on appris, mardi, du responsable de la communication de ce club de la Ligue 1 de football.

Le nouvel entraîneur qui s'est engagé pour une année avec la direction du club phare de la Saoura, succède à Mustapha Djallit qui avait conduit la JSS à la deuxième place la saison dernière, a précisé à l'APS Abdelwahab Houcini.

Kais Yaakoubi, ancien international tunisien, a entraîné plusieurs clubs tunisiens, dont l'Union sportive de Monastir et El-Moustakbal Riadi de Marsa.

Le technicien tunisien prend ses fonctions à l'occasion de la première phase d'un stage de préparation de l'équipe qui a débuté le 11 septembre au stade du 20-Août-1955 de

Béchar, en prévision de la nouvelle saison de Ligue 1 dont le coup d'envoi sera donné le 23 octobre prochain, a fait savoir le responsable de la communication du club de la JSS.

EN U17

Les Verts en stage à Blida

La sélection nationale U17 est entrée en stage dimanche 12 septembre au Centre régional militaire de Blida. Pour ce regroupement devant se prolonger jusqu'au 18 de ce mois, le sélectionneur national, Arezki Remmane, a adressé des convocations à vingt-huit joueurs.

Le sélectionneur national des U17 qui poursuit ainsi le travail d'évaluation des joueurs, ponctuera ce stage par deux rencontres amicales. La première a eu lieu mardi dernier, la seconde se disputera vendredi 17 septembre 2021, dont une face à l'équipe de l'Académie de Khemis-Miliana.